

notre économie n'en serait pas modifiée pour autant. Nous encouragerions la spécialisation, la rationalisation et la création de sociétés canadiennes fortes. Notre assise nationale, soit une nation prospère de 22 millions d'habitants, devrait suffire dans tous les cas, sauf celui des industries les plus complexes et les industries à très forte teneur en capital. Il ne serait absolument pas question d'abandonner nos politiques commerciales essentiellement libérales pour pratiquer le protectionnisme; ou encore de mettre de côté le principe de la nation la plus favorisée, lors de la négociation d'accords commerciaux avec les États-Unis ou d'autres pays.

Cette option exigerait, dans son application, la collaboration étroite du Gouvernement, du patronat et des syndicats. Il faudrait aussi s'assurer la collaboration étroite de tous les niveaux de gouvernement. Puisque l'option comporte une stratégie bien arrêtée, une certaine planification serait nécessaire. Mais étant donnée la participation déjà grande du gouvernement dans l'économie, je doute que de telles mesures puissent altérer radicalement les rapports entre le Gouvernement et le monde des affaires. Des consultations étroites seraient indispensables afin d'établir un consensus entre le Gouvernement fédéral et les provinces, mais je ne vois pas pourquoi cela doive nécessairement provoquer des frictions. Bien au contraire, l'harmonie fondamentale qui existerait entre le gouvernement fédéral et les provinces quant aux objectifs de développement industriel pourraient élargir sensiblement le domaine de la coopération fédérale-provinciale.

On peut faire les mêmes observations à propos de la dimension culturelle de cette option. Les instruments de politique propres à favoriser une culture nationale indépendante et florissante existent déjà. Ce qu'il faudrait sans doute faire, serait d'élargir la portée de politique qui ont déjà fait leurs preuves à de nouveaux domaines vulnérables, créés par l'avènement des communications de masse.